RCS : NICE
Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01426
Numéro SIREN : 752 382 572
Nom ou dénomination : ABCDis

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2022 sous le numéro de dépôt 2992

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

certifié conforme

Désignation de l'entreprise SAS ABCDIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 85 rue de France 06000 NICE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 5 2 3 8 2 5 7 2 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2021

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 859	AG 4 391	467
		Fonds commercial (1)	AH	74 750	AI	74 750
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	4 011 207	AK 1 440 194	2 571 012
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	2 274 186	AQ 1 801 957	472 228
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	682 316	AS 593 675	88 641
		Autres immobilisations corporelles	AT	197 197	AU 106 560	90 637
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	67 696	CV	67 696
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	45 170	BE	45 170
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	53 371	BI	53 371
		TOTAL (II)	BJ	7 410 754	BK 3 946 779	3 463 975
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	287 095	BU	287 095
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	14 362	BY	14 362
		Autres créances (3)	BZ	142 006	CA	142 006
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	957 556	CG	957 556
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	37 009	CI	37 009
		TOTAL (III)	CJ	1 438 030	CK	1 438 030
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 848 784	1A 3 946 779	4 902 005

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	201 417
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	380 719
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	637 137
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 369 828
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	83 708
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	502 869
	Dettes fiscales et sociales	DY	266 097
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	42 363
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 264 868
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 902 005

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 508 047
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCDIS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 550 088	FB		FC	9 550 088	
	Production vendue biens *	FD	239 164	FE		FF	239 164	
	Production vendue services *	FG	34 328	FH		FI	34 328	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 823 580	FK		FL	9 823 580	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	32 207	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	20 616	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 457	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 878 862	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 211 389	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 733	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	68 122	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 281 367	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	110 092	
	Salaires et traitements*					FY	1 084 227	
	Charges sociales (10)					FZ	301 181	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	419 342	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 601	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 482 059	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	396 802	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	31	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	633	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	664	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	72 688	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	72 688	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(72 024)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	324 778	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS ABCDIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	32 950
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 061
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	36 012
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 046
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 495
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 542
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	26 469
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(29 471)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 915 539
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 534 820
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	380 719

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	31 725
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	289
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 262
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	54 890
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	20 616
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	677
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 ; Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		31 725
Autres charges exceptionnellse sur opérations de gestion	289	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCDIS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	13 000	D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	4 113 946	KE		KF	600
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2		KP	2 176 958	KQ		KR	97 227
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3		KS	725 403	KT		KU	20 178
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	119 787	KW		KX	23 427
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY	32 291	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	28 877	LC		LD	5 048
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	3 083 317	LO		LP	145 882
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	61 808	8V	5 888	8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	45 170	1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	56 502	1U		1V	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	163 480	LR	5 888	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	7 373 744	ØH	5 888	ØJ	146 482

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	13 000	DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	23 730	LW	4 090 816	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	2 274 186	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	63 265	MK	682 316	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	5 850	MN	137 365	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	32 291	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	6 384	MT	27 541	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	75 499	NH	3 153 700	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	67 696	ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	45 170	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	3 131	2F	53 371	2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	3 131	NK	166 237	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	115 360	ØL	7 410 754	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2021
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABCDIS

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 —	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 —	FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–
3 —	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABCDIS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY	13 000	EL		EM	13 000	EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	1 307 735	PF	160 581	PG	23 730	PH	1 444 586
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 584 874	PW	217 082	PX		PY	1 801 957
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	631 779	QA	23 042	QB	61 146	QC	593 675
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	57 825	QE	11 940	QF	5 502	QG	64 262
	Matériel de transport	QH	14 926	QI	5 358	QJ		QK	20 284
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	27 058	QM	1 338	QN	6 384	QO	22 013
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 316 464	QV	258 761	QW	73 033	QX	2 502 193
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	3 637 199	ØP	419 342	ØQ	109 763	ØR	3 946 779

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021,
dont le total est de 4 902 006 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 380 719 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/01/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Autres immobilisations incorporelles : 3 à 25 ans
* Agencements des constructions : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les matières consommables ainsi que les marchandises sont évaluées au coût d'acquisition, hors frais de stockage.

Une provision pour dépréciation de stock a été comptabilisée à chaque fois que le coût d'acquisition était supérieure à la valeur de marché.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimé avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Turn over faible chez les + de 35 ans

Faits caractéristiques

Conséquences de l'évènement Covid-19

Dans le contexte exceptionnel de pandémie de Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)
La société n'a pas demandé de reports d'échéances supplémentaires sur ses emprunts. Le montant total des échéances reportées s'élève donc toujours à 103 538 euros au 30/09/2021.
Par ailleurs, la société entamera le remboursement du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) dès le prochain exercice (10/2021), pour échoir au 09/2026.

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	13 000		13 000	
- Fonds commercial	74 750			74 750
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 039 196	600	23 730	4 016 066
Immobilisations incorporelles	**4 126 946**	**600**	**36 730**	**4 090 816**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 176 958	97 228		2 274 186
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	725 404	20 179	63 265	682 317
- Installations générales, agencements aménagements divers	119 787	23 428	5 850	137 365
- Matériel de transport	32 291			32 291
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 877	5 048	6 384	27 541
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**3 083 317**	**145 882**	**75 499**	**3 153 701**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	61 808	5 888		67 696
- Autres titres immobilisés	45 171			45 171
- Prêts et autres immobilisations financières	56 502		3 131	53 371
Immobilisations financières	**163 481**	**5 888**	**3 131**	**166 238**
ACTIF IMMOBILISE	**7 373 744**	**152 370**	**115 360**	**7 410 755**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	600	145 882		146 482
Apports				
Créations				
Réévaluations			5 888	5 888
Augmentations de l'exercice	**600**	**145 882**	**5 888**	**152 370**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	36 730	75 499	3 131	115 360
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**36 730**	**75 499**	**3 131**	**115 360**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2021
Éléments achetés	74 750
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**74 750**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	13 000		13 000	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 307 735	160 581	23 730	1 444 586
Immobilisations incorporelles	**1 320 735**	**160 581**	**36 730**	**1 444 586**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 584 875	217 083		1 801 958
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	631 780	23 042	61 147	593 675
- Installations générales, agencements aménagements divers	57 825	11 940	5 503	64 263
- Matériel de transport	14 926	5 358		20 284
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 059	1 338	6 384	22 013
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 316 465**	**258 762**	**73 033**	**2 502 193**
ACTIF IMMOBILISE	**3 637 200**	**419 343**	**109 763**	**3 946 779**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	287 096	289 829		2 733
Approvisionnements				
Total I	**287 096**	**289 829**		**2 733**
Production				
Production en cours				

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 246 750 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	53 371		53 371
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 363	14 363	
Autres	142 006	142 006	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 009	37 009	
Total	**246 750**	**193 378**	**53 371**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ABCDis
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : 85-87, rue de France
06000 NICE

752 382 572 RCS NICE
---***---

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 380.719 € de la manière suivante :

- la somme de DEUX CENT CINQUANTE MILLE euros, ci.....250.000 €
 à titre de distribution de dividendes

- le solde, soit la somme de CENT TRENTE MILLE SEPT CENT DIX NEUF euros, ci..130.719 €
 au crédit du compte Report à nouveau
 dont le montant passe ainsi de 201.418 € à 332.137 €.

Total conforme.....380.719 €

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres est de 387.137 €.

Le dividende unitaire est donc de 50 euros. Il sera mis en paiement au siège social à l'issue des présentes.

L'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués sont susceptibles de bénéficier du régime des mères et filiales.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique que le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents est le suivant :

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE PAR ACTION	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40 % (Article 158 du CGI)
30/09/2018	-	-
30/09/2019	30 €	30 €
30/09/2020	41,96 €	41,96 €

*
* *

Cette décision est adoptée.

Décisions de l'Associée Unique du 30 mars 2022

Certifié conforme
La Présidente
La société AB HOLDING
Représentée par son Gérant
Monsieur Arnaud BLACHERE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

SAS ABCDis

30/09/2021

KARINE VIGOUROUX - Commissaire aux Comptes inscrite près la cour d'Appel d'Aix en Provence
Tél. : **04 93 53 20 67** - Palais Juliette, 68 Avenue Emile Bieckert - 06000 NICE
480 225 804 00024 - **Lvkexpertcomptable@wanadoo.fr**

SAS ABCDis

SAS au capital de 50 000 €

85-87, Rue de France
06000 NICE
RCS NICE 752 382 572

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCis relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.
S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice le 10 Mars 2022



Karine VIGOUROUX

Commissaire aux Comptes

KARINE VIGOUROUX - Commissaire aux Comptes inscrite près la cour d'Appel d'Aix en Provence

Tél. : **04 93 53 20 67** - Palais Juliette, 68 Avenue Emile Bieckert - 06000 NICE

480 225 804 00024 - **Lvkexpertcomptable@wanadoo.fr**

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 859	4 392	467	
Fonds commercial (1)	74 750		74 750	74 750
Autres immobilisations incorporelles	4 011 207	1 440 194	2 571 013	2 731 461
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 274 186	1 801 958	472 229	592 083
Installations techniques, matériel et outillage industriels	682 317	593 675	88 642	93 624
Autres immobilisations corporelles	197 197	106 560	90 637	81 145
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	67 696		67 696	61 808
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	45 171		45 171	45 171
Prêts				
Autres immobilisations financières	53 371		53 371	56 502
	7 410 755	**3 946 779**	**3 463 975**	**3 736 544**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	287 096		287 096	289 829
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 363		14 363	6 973
Autres créances	142 006		142 006	174 259
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	957 556		957 556	970 099
Charges constatées d'avance (3)	37 009		37 009	20 015
	1 438 030		**1 438 030**	**1 461 175**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**8 848 785**	**3 946 779**	**4 902 006**	**5 197 719**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Cour d'Appel K. VIGOUROUX Commissaire aux Comptes Aix en Provence

Bilan passif

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	201 418	201 418
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**380 719**	**209 808**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**637 137**	**466 226**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 369 829	3 604 436
Emprunts et dettes financières diverses (3)	83 709	104 072
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 870	695 537
Dettes fiscales et sociales	266 098	268 960
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 364	58 489
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**4 264 869**	**4 731 494**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**4 902 006**	**5 197 719**
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 756 821	3 271 728
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 508 048	1 459 766
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Cour d'Appel K. VIGOUROUX Commissaire aux Comptes Aix en Provence

Compte de résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	9 550 088	9 573 900
Production vendue (biens)	239 165	229 465
Production vendue (services)	34 328	31 356
Chiffre d'affaires net	**9 823 581**	**9 834 721**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	32 207	11 065
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	20 617	7 829
Autres produits	2 457	4 282
Total des produits d'exploitation (I)	**9 878 862**	**9 857 897**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	6 211 390	6 330 759
Variations de stock	2 733	-21 902
Achats de matières premières et autres approvisionnements	68 123	34 121
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 281 368	1 356 316
Impôts, taxes et versements assimilés	110 093	116 181
Salaires et traitements	1 084 227	1 068 426
Charges sociales	301 181	273 454
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	419 343	411 929
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 602	4 839
Total des charges d'exploitation (II)	**9 482 059**	**9 574 123**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**396 803**	**283 774**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	32	222
Autres intérêts et produits assimilés (3)	633	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total des produits financiers (V)	**665**	**222**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	72 689	53 841
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	**72 689**	**53 841**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-72 024**	**-53 619**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**324 779**	**230 155**

Cour d'Appel K. VIGOUROUX Commissaire aux Comptes Aix en Provence

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	32 950	15 977
Sur opérations en capital	3 062	1 600
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	**36 012**	**17 577**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 047	65 789
Sur opérations en capital	8 496	1 600
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**9 543**	**67 389**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**26 469**	**-49 812**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-29 471	-29 465
Total des produits	**9 915 539**	**9 875 695**
Total des charges	**9 534 820**	**9 665 888**
BENEFICE OU PERTE	**380 719**	**209 808**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	31 725	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	290	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 262	858

Cour d'Appel K. VIGOUROUX Commissaire aux Comptes Aix en Provence

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021,
dont le total est de 4 902 006 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 380 719 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/01/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Autres immobilisations incorporelles : 3 à 25 ans
* Agencements des constructions : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les matières consommables ainsi que les marchandises sont évaluées au coût d'acquisition, hors frais de stockage.

Une provision pour dépréciation de stock a été comptabilisée à chaque fois que le coût d'acquisition était supérieure à la valeur de marché.

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimé avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Turn over faible chez les + de 35 ans

Faits caractéristiques

Conséquences de l'évènement Covid-19

Dans le contexte exceptionnel de pandémie de Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)
La société n'a pas demandé de reports d'échéances supplémentaires sur ses emprunts. Le montant total des échéances reportées s'élève donc toujours à 103 538 euros au 30/09/2021.
Par ailleurs, la société entamera le remboursement du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) dès le prochain exercice (10/2021), pour échoir au 09/2026.

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	13 000		13 000	
- Fonds commercial	74 750			74 750
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 039 196	600	23 730	4 016 066
Immobilisations incorporelles	**4 126 946**	**600**	**36 730**	**4 090 816**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 176 958	97 228		2 274 186
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	725 404	20 179	63 265	682 317
- Installations générales, agencements aménagements divers	119 787	23 428	5 850	137 365
- Matériel de transport	32 291			32 291
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 877	5 048	6 384	27 541
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**3 083 317**	**145 882**	**75 499**	**3 153 701**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	61 808	5 888		67 696
- Autres titres immobilisés	45 171			45 171
- Prêts et autres immobilisations financières	56 502		3 131	53 371
Immobilisations financières	**163 481**	**5 888**	**3 131**	**166 238**
ACTIF IMMOBILISE	**7 373 744**	**152 370**	**115 360**	**7 410 755**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	600	145 882		146 482
Apports				
Créations				
Réévaluations			5 888	5 888
Augmentations de l'exercice	**600**	**145 882**	**5 888**	**152 370**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	36 730	75 499	3 131	115 360
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**36 730**	**75 499**	**3 131**	**115 360**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2021
Éléments achetés	74 750
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**74 750**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	13 000		13 000	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 307 735	160 581	23 730	1 444 586
Immobilisations incorporelles	**1 320 735**	**160 581**	**36 730**	**1 444 586**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 584 875	217 083		1 801 958
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	631 780	23 042	61 147	593 675
- Installations générales, agencements aménagements divers	57 825	11 940	5 503	64 263
- Matériel de transport	14 926	5 358		20 284
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 059	1 338	6 384	22 013
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 316 465**	**258 762**	**73 033**	**2 502 193**
ACTIF IMMOBILISE	**3 637 200**	**419 343**	**109 763**	**3 946 779**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	287 096	289 829		2 733
Approvisionnements				
Total I	**287 096**	**289 829**		**2 733**
Production				
Production en cours				

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 246 750 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	53 371		53 371
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 363	14 363	
Autres	142 006	142 006	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 009	37 009	
Total	**246 750**	**193 378**	**53 371**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	30/09/2021	30/09/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	46 364	97 649
Disponibilités		
Total	**46 364**	**97 649**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	10

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 03/03/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	201 418
Résultat de l'exercice précédent	209 808
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**411 226**
Affectations aux réserves	
Distributions	209 808
Autres répartitions	
Report à Nouveau	201 418
Total des affectations	**411 226**

SAS ABCDIS | Comptes annuels | Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2021
Capital	50 000				50 000
Réserve légale	5 000				5 000
Report à Nouveau	201 418				201 418
Résultat de l'exercice	209 808	-209 808	380 719	209 808	380 719
Dividendes		*209 808*			
Total Capitaux Propres	**466 226**		**380 719**	**209 808**	**637 137**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 264 869 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 369 829	613 008	2 216 423	540 398
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	8 379	8 379		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 870	502 870		
Dettes fiscales et sociales	266 098	266 098		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	117 694	117 694		
Produits constatés d'avance				
Total	**4 264 869**	**1 508 048**	**2 216 423**	**540 398**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	98 101			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	332 708			
(**) Dont envers les associés				

X. TOUROUX Commissaire aux Comptes Aix en Provence Ouv. d'Apd

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 779 828	5 784 000	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**2 779 828**	**5 784 000**	

Voir détail dans les engagements hors bilan.

Charges à payer

	30/09/2021	30/09/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	8 379	539
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	216 559	222 567
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	33 601	35 431
Total	**258 538**	**258 538**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	30/09/2021	30/09/2020
Charges d'exploitation	37 009	20 015
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	**37 009**	**20 015**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 8 500 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		31 725
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	290	
Total	**290**	**31 725**

Parties liées

Les prestations de services facturées par la société SARL AB HOLDING (société-mère) s'élèvent à 102 000 €.

Charges et Produits exceptionnels

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	757	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	8 496	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 225
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 015
Autres produits		47
Charges sur exercices antérieurs	290	
Produits sur exercices antérieurs		31 725
TOTAL	**9 543**	**36 012**

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021
SAS ABCDIS | Comptes annuels

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2019, la société SAS ABCDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL AB HOLDING.

SIREN : 751756420
Adresse du siège social :
11 avenue Edith Cavell
06310 BEAULIEU SUR MER

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
ARKEA - Capital initial emprunté et garanti (1)	*996 000*
BFCC - Capital initial emprunté et garanti (2)	*1 991 000*
CIC - Capital initial emprunté et garanti (3)	*996 000*
BFCC - Capital initial emprunté et garanti (4)	*675 000*
ARKEA - Capital initial emprunté et garanti (5)	*338 000*
CIC - Capital initial emprunté et garanti (6)	*338 000*
CIC - Capital initial emprunté et garanti (7)	*300 000*
BPMED - Capital initial emprunté et garanti (8)	*350 000*
CIC - Capital initial emprunté et garanti (9)	*100 000*
Autres engagements donnés	6 084 000
Total	**6 084 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

(1) Emprunt ARKEA :
- Montant initial de 996 K€, à échéance 09/2027
- Capital restant du au 30/09/2021 : 509.781€

- Privilège de prêteur de deniers d' ABCDis limité à 815.889€ sur usufruit des murs commerciaux, pour la durée du prêt.
- Promesse d'affectation hypothécaires d'ABCDis limité à 98.009€ sur usufruit des murs commerciaux, pour la durée du prêt.
- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 996.000€, pour la durée du prêt.
- Promesse d'affectation hypothécaires de FRANCE IMPERATOR à hauteur de 996.000€ sur nue-Propriété des murs commerciaux, pour la durée du prêt.
- Caution personnelle et solidaire de TR4 à hauteur de 1.195.200€, pour la durée du prêt.
- Caution personnelle et solidaire de SUPREME à hauteur de 1.195.200€, pour la durée du prêt.

Autres informations

(2) Emprunt BFCC :
- Montant initial de 1.991 K€, à échéance 10/2027
- Capital restant du au 30/09/2021 : 1.026.801€

- Privilège de prêteur de deniers d'ABCDis à hauteur de 1.991.000€ sur usufruit des murs commerciaux, pour la durée du prêt.
- Promesse de nantissement du fonds de commerce d'ABCDis limité à 1.991.000€, pour la durée du prêt.
- Affectation hypothécaire consenti par FRANCE IMPERATOR sur la nue-propriété des biens immobiliers à hauteur de 1.991.000€, pour la durée du prêt.

(3) Emprunt CIC :
- Montant initial de 996 K€, à échéance 12/2027
- Capital restant du au 30/09/2021 : 497.621€

- Privilège de prêteur de deniers d'ABCDis à hauteur de 996.000€ sur usufruit des murs commerciaux, pour la durée du prêt.
- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 996.000€ en principal et à hauteur de 199.200€ pour tous les intérêts et frais accessoires, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de TR4 limité à 597.600€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME limité à 597.600€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de FRANCE IMPERATOR à hauteur de 1.195.200€, pour la durée du prêt.
- Affectation hypothécaire de FRANCE IMPERATOR sur la nue-propriété des biens immobiliers à hauteur de 1.195.200€, pour la durée du prêt.

(4) emprunt BFCC :
- Montant initial de 675 K€, à échéance 01/2025
- Capital restant du au 30/09/2021 : 248.698€

- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 675.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de TR4 à hauteur de 675.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de AB HOLDING à hauteur de 675.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME à hauteur de 675.000€, pour la durée du prêt.

(5) Emprunt ARKEA :
- Montant initial de 338 K€, à échéance 02/2025
- Capital restant du au 30/09/2021 : 137.455€

- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 338.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de TR4 à hauteur de 405.600€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME à hauteur de 405.600€, pour la durée du prêt.

(6) Emprunt CIC :
- Montant initial de 338 K€, à échéance 12/2024
- Capital restant du au 30/09/2021 : 116.707€

- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDis à hauteur de 338.000€ en principal et à hauteur de 67.600€ pour tous les intérêts et frais accessoires, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de TR4 limitée à 202.800€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME limitée à 202.800€, pour la durée du prêt.

(7) Emprunt CIC :
- Montant initial de 300 K€, à échéance 07/2020 (01/2021 après report)
- Capital restant du au 30/09/2021 : 0€

- Caution solidaire de TR4 limitée à 180.000€, pour la durée du prêt.
- Caution solidaire de SUPREME limitée à 180.000€, pour la durée du prêt.

(8) Emprunt BPMED :

Autres informations

- Montant initial de 350 K€, à échéance 07/2023
- Capital restant du au 30/09/2021 : 165.866€

- Caution solidaire de AB HOLDING à hauteur de 420.000€, pour la durée du prêt.

9) Emprunt CIC :
- Montant initial de 100 K€, à échéance 01/2025
- Capital restant dû au 30/09/2021 : 76.878€

- Nantissement du fonds de commerce d'ABCDIS à hauteur de 100.000€ pour la durée du prêt.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
52 611 euros

Effectif

Effectif moyen du personnel : 43 salariés dont 2 apprentis

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	34	
Total	43	

